

Compte-rendu de mandat
Conseil d'administration de l'université de Tours
Lundi 11 avril 2011

par les élus des listes UPUP-UPC (snesup-fsu, sncs-fsu, slu,...)
jean Fabbri (pascal Sanson a donné procuration à J.F.)

1. Evaluations de l'AERES

L.Vaillant expose avec les VP concernés les retours reçus à ce jour des comités de l'AERES tant en matière de formation que pour les laboratoires. Il signale que conformément aux textes les avis de l'AERES ne sont que des avis ; les décisions relèvent des habilitations par le ministère et des choix de l'université. J. Fabbri pour les élus SNESUP relève dans cette présentation une certaine inflexion dont il se réjouit et signale que pour les formations les échanges avec le ministère (DGSIP) puis au moment du CNESER permettent de modifier dans le sens de l'ouverture nombre de situations où l'avis de l'AERES affiche C ou B. Il demande que les avis soient transmis aux élus. (engagement pris en ce sens par L Vaillant)

Résumé des avis

Formations

Licences : 6 A, 16 B, 1 C (mais pour une ouverture)

Licences pro : 1 A+, 7 A, 11 B

Master :

Au niveau des mentions : 8 A, 10 B, 3 C

Au niveau des spécialités : 1 A+, 37 A, 34 B, 7C

Une partie des critiques des évaluateurs tient aux informations incomplètes transmises avec les dossiers sur l'insertion, les flux d'étudiants, comme au manque d'homogénéité et de lisibilité dans la cohérence ou la complémentarité des formations.

J. Fabbri intervient pour demander que soit envisagée la création comme dans d'autres universités d'un SUP –Service Universitaire de la Pédagogie – qui pourrait travailler de manière structurée et pérenne sur ces questions avec des outils logistiques de traitement des données et qui pourrait impulser formation et coordination pédagogiques en appui aux composantes. L Vaillant estime que ce rôle est celui du SEVE.

L'université fera parvenir ses observations au ministère courant mai, en adaptant le cas échéant, ses propositions.

Recherche

Inégalité dans le traitement des laboratoires par les comités de visite de l'AERES semble avoir pénalisé les équipes de Droit et Gestion classées C. Sur les 24 retours d'évaluation parvenus (sur 29 dossiers de laboratoire) : 7 avis très positifs, 8 positifs ainsi que 7 positifs avec critiques. J Fabbri signale que parmi les opérations choisies comme priorités par l'équipe présidentielle –au risque de fragiliser certains laboratoires- l'alimentation ne parait pas bénéficier de tous les lauriers dont elle est couronnée à Tours.

Ecoles doctorales

Il résulte des visites de l'AERES et des premières décisions prises à Orléans que le regroupement des écoles doctorales de Tours et d'Orléans n'est plus envisagé dans le secteur SHS. J. Fabbri demande selon quel calendrier les collègues concernés seront donc amenés à retravailler l'organisation de cette école doctorale. (réponse : en septembre)

2. Labex, Idex,...

L. Vaillant présente les résultats des campagnes d'appel à projet et déplore la faiblesse de la prise en compte de l'aménagement du territoire. Il se félicite de l'attribution d'un Labex (anticorps thérapeutiques), mentionne que l'université participera aux autres campagnes. ML Demonet critique les expertises en particulier en SHS, dénonce la non communication des rapports d'expertise et le lobbying de certains labos parisiens. B Deman (MEDEF) déplore après J Fabbri une logique de concentration sur un très petit nombre d'universités, il souligne que le tissu recherche se fragilisant dans les régions il deviendra plus difficile aux PME d'accéder à l'innovation à la différence du modèle économique allemand.

J Fabbri dénonce la pseudo logique dite d'excellence qui vise à concentrer les moyens (et encore il ne s'agit que d'intérêts d'une dotation en capital) sur peu de sites et peu de thématiques scientifiques. Il y a là un risque d'assèchement du pluralisme scientifique qui est l'un des ferments de la recherche et cela se conjugue avec une obsession du court terme qui n'a rien à voir avec les logiques scientifiques.

A propos des questions de santé et de pharmacie, il demande si –instruit par l'affaire du Médiateur des laboratoires Servier – laboratoires qui situés dans la région entretiennent des liens avec l'université de Tours, il ne serait pas judicieux de créer une commission de déontologie. Cette exigence générale apparaît dans un rapport produit par le Pr Debré. L. Vaillant refuse cette suggestion.

3. Evolution du soutien régional à la recherche

Est présentée au CA, après le CS, la nouvelle organisation liée aux financements régionaux de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'exécutif régional a depuis les élections de 2010 redéfini ses formes de pilotage via le CORIT (instance consultative qui exclut encore les représentants directs des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ce que déplore le SNESUP). Seront donc soutenus des projets scientifiques relevant de deux dimensions : Intérêt Régional (IR) et Intérêt Académique (IA). Se retrouvent dans la première catégorie les priorités de la Région (habitat, déplacements des personnes, nutrition, tourisme) et dans la seconde les thématiques académiques soutenues par les universités. Pour cette année 2,8 M d'euros sont à répartir (en gros 10% des sommes consacrées par la région). Cela sera fait au niveau du PRES via une « instance scientifique de concertation ». Celle-ci dont la composition est demandée par J Fabbri sera réunie très bientôt et formée –côté Tours- par les membres de la commission permanente du Conseil Scientifique. Concernant la pondération ultérieure entre IR et IA qui est pour le SNESUP un élément essentiel, comme sur les procédures de sélection des dossiers, le flou semble encore de mise.

4. suites du CEVU

La discussion se concentre sur les calendriers universitaires pour l'an prochain. Ils sont encore différents selon les composantes et pour l'essentiel fondés sur 12 semaines d'enseignement par semestre...mais occupent bien au-delà de 10 mois. 2 abstentions (UPUP-UPC).

N Imbault présente les séminaires pédagogiques prévus, c'est une nouvelle occasion pour J Fabbri de demander une réflexion sur un SUP.

Pour mettre fin aux rumeurs et clarifier pour les collègues comme pour les étudiants les formations aux effectifs "faibles" qui ouvriront à la prochaine rentrée universitaire, Nadine Imbault et Loïc Vaillant ont exposé avec une certaine précipitation deux listes dont nous

n'avons pas eu de version "papier":

Formations ouvertes (et vote du CA en ce sens et instructions claires pour l'accueil des candidats à ces formations).

LP maintenance

LP réseau télécom

M2 archéomatic

M2 Philo

M1 collectivités et territoires

M2 droit public (option)

M2 mondes arabes

M2 géographie pro

Agreg lettres classiques (associée à lettres modernes)

Licence italien

licence allemand

M1m2 lettres classiques

LP production caprine

L3 Physique -chimie

M1 mimats (parcours)

M2 biologie végétale intégrative

M2 hôtes-greffons (national)

ces ouvertures résultent de discussions avec les collègues et, en général, d'évolution dans les maquettes de formation en transition avec le futur contrat (ex quadriennal), conduisant à des regroupements de certains enseignements. Ce sont des avancées importantes : en juin dernier il a fallu des interventions (syndicales et autres) jusqu'en juillet pour ouvrir certaines d'entre elles dans des conditions de confusion non propices à leur stabilisation ce que souligne ML Demonet pour les agrégations de Lettres.

Restent d'importantes formations qui seraient fermées (il n'y a pas eu de vote) en particulier : M1 philo, M1 d'allemand.

J Fabbri intervient pour défendre la place incontournable de la philosophie dans une université pluridisciplinaire portant le nom de Rabelais, comme pour défendre la place de l'allemand en liaison avec la philo, la musicologie, l'histoire...

Le SNESUP a été bien seul sur cette question, les élus des listes Vaillant et les étudiants restants discrets ou silencieux.

Les effectifs du M1 de philo (13 en augmentation), certes inférieurs au seuil de 15 adopté par la majorité du CA ne me semblent pas une raison suffisante pour mettre en extinction cette voie.

5. suites du CS

Comme le CS, le CA désapprouve la proposition de charte élaborée par M Isingrini pour l'utilisation des technologies de la communication dans les procédures des comités de sélection. Un nouveau dispositif présenté comme avantageux pour les finances de l'université visant à la récupération de la TVA en inscrivant les activités de recherche comme susceptibles de valorisation est présenté. Il est dénoncé par le SNESUP comme l'intrusion systématique d'une logique de marché (comme les pseudo coûts complets), requérant le concours d'ingénieurs d'affaires... très éloigné des missions d'une université de service public, certes soucieuse de coopérer avec son environnement économique.

6. Plan de formation

Le bilan de la formation continue des personnels est présenté. Si tous les personnels peuvent en bénéficier, on note qu'il est utilisé pour 80% par des personnels BIATOSS (la part des enseignants-chercheurs et enseignants diminue notablement d'une année sur l'autre, celle des non titulaires augmente !). J Fabbri souligne que la formation continue est un droit et même s'il note l'augmentation des sommes consacrées par l'université (mais – de 0,1% de la masse salariale), il apparaît plus une logique adaptative (aux nouveaux outils logiciels en particulier) qu'une logique de formation. Pour preuve la VAE est très peu développée et les moyens existants en matière de congé-formation (l'équivalent de 2 postes) ne sont pas consommés.

7. Modification du budget et de tarifs

Est remis en séance une modification budgétaire conséquente + 30 millions opérée pour l'essentiel par des opérations de prélèvements sur réserves, reports de crédits et ajustement de recettes. En réponse à une question de J Fabbri, il est précisé que la dotation définitive de l'Etat n'est toujours pas connue et qu'une partie des augmentations de budget tient à des flux financiers entre le budget du SAIC et celui de l'université. Les sommes nouvelles inscrites au budget iront pour l'essentiel à de l'investissement immobilier.